



Certes, dans l'article 3 de la Constitution française, en date du 4 octobre 1958, il est écrit que la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce. Cela, à travers ses représentants élus dans le cadre des institutions de la République.



Effectivement, Monsieur Philippe Fait -à ne pas confondre avec son homonyme, le Professeur Philippe Fait (ci-dessus), du **Département des sciences de l'activité physique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), spécialisé en neuropsychologie-** est un **Député français fraîchement élu en 2022. Oui, il y a un an... déjà. Du coup, dans l'élan de sa nomination, il semble avoir oublié que Madagascar n'est plus une colonie française depuis le 26 juin 1960.**

C'est, sans doute, cet « oubli » qui lui a permis, en août 2023, d'aller interpeler par écrit la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Madame Catherine Colonna, concernant un « contexte électoral instable » à Madagascar nécessitant « une vigilance particulière de la part de la communauté internationale, y compris la France »

.

Et alors qu'il est **membre de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation**, à l'Assemblée nationale française, mélangeant donc Culture (

« Fambolena »

) et culturel

(« Asa ara-tsaina »)

, voilà-t-il pas qu'il a pondu un questionnaire sous forme de texte écrit qui restera dans les poubelles de l'Histoire de France et de son Assemblée nationale, par son manque total de pertinence et de connaissance d'un pays qu'il croit être l'île de Mayotte, département français (976) de 376 km² et quelque 300.000 habitants.



16ème législature

Question N° 11004	De M. Philippe Fait (Renaissance - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Titre d'analyse > stabilité à Madagascar pouvant impacter le secteur de la vanille	Analyse > Instabilité à Madagascar pouvant impacter le secteur de la vanille.
Question publiée au JO le : 29/08/2023		

Texte de la question

M. Philippe Fait appelle l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les inquiétudes formulées par les acteurs économiques et industriels du secteur de la vanille concernant la stabilité politique et économique de Madagascar. La période électorale en cours à Madagascar, avec les élections présidentielles prévues en novembre et décembre 2023, requiert une vigilance particulière de la part de la communauté internationale, y compris la France. Le développement politique malgache, en particulier la situation autour de la candidature de Mami Ravatomanga, suscite des inquiétudes quant à l'impact potentiel sur la stabilité de l'île et sur des secteurs économiques clés tels que celui de la vanille. L'industrie de la vanille, qui constitue une part importante de l'économie locale, pourrait être vulnérable aux perturbations politiques dans le pays. Le suivi de près de l'évolution de la situation malgache et les répétitions possibles sur le secteur de la vanille, peuvent avoir de lourdes conséquences pour des entrepreneurs français, et indispensible. Pour ces raisons, il souhaite connaître les leviers mis en place pour accompagner de manière durable et soutenir les acteurs économiques et industriels de ce secteur dans un contexte électoral instable.

[GRAND FORMAT ICI](#)

Sachez, Monsieur le Député Philippe Fait (accompli) que Madagascar est la 4ème île la plus grande du monde, avec une superficie de 586.486 km² et plus de 30 millions d'habitants. Plus grande que la France, la Belgique et la Hollande réunies. Et vous devez, soit savoir lire dans le marc de café, soit avoir joué aux billes avec « Mami Ravatomanga » (car sans aucune marque de civilité) pour oser avancer sa « candidature » et faire un amalgame avec la vanille et « un contexte électoral instable ».

Trêve de bavardage, ci-après le texte écrit, archivé et publié dans le Journal officiel de la République française, depuis le 29 août 2023. Le fait de Philippe Fait en plus visible et lisible :

M. Philippe Fait appelle l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les inquiétudes formulées par les acteurs économiques et industriels du

secteur de la vanille concernant la stabilité politique et économique de Madagascar. La période électorale en cours à Madagascar, avec les élections présidentielles prévues en novembre et décembre 2023, requiert une vigilance particulière de la part de la communauté internationale, y compris la France

. Le développement politique malgache, en particulier la situation autour de la candidature de Mami Ravatomanga

, suscite des inquiétudes quant à l'impact potentiel sur la stabilité de l'île et sur des secteurs économiques clés tels que celui de la vanille

. L'industrie de la vanille

, qui constitue une part importante de l'économie locale, pourrait être vulnérable aux perturbations politiques dans le pays

. Le suivi de près de l'évolution de la situation malgache et les répercussions possibles sur le secteur de la vanille, pouvant avoir de lourdes conséquences pour des entrepreneurs français, est indispensable. Pour ces raisons, il souhaite connaître les leviers mît en place pour accompagner de manière durable et sereine les acteurs économiques et industriels de ce secteur dans un contexte électoral instable



Philippe Fait, né le 24 juin 1969 à Cucq, est un homme politique français. Membre de l'UDI puis Horizons, il est maire d'Étaples de 2014 à 2022 et conseiller départemental du Pas-de-Calais depuis 2015. Il est élu député en 2022 dans la 4^e circonscription du Pas-de-Calais. Wikipédia

Date/Lieu de naissance : 24 juin 1969 (Âge: 54 ans), Cucq, France

Parti : Renaissance

Fonction : Député français depuis 2022

Circonscription : 4^e du Pas-de-Calais

Groupe politique : RE

Certes, un député est un élu du peuple. Mais il existe des ambassadeurs représentant la France dans chaque pays et rendant des comptes directement au ministre des Affaires étrangères, en l'occurrence Madame Catherine Colonna, actuellement.

Mandats de Monsieur Philippe FAIT

- 2008-2022 : conseiller municipal d'Étaples
- 4 avril 2014-23 juillet 2022 : maire d'Étaples
- Depuis le 29 mars 2015 : conseiller départemental du Pas-de-Calais
- Depuis le 22 juin 2022 : député de la 4^e circonscription du Pas-de-Calais

Pourquoi ce « réveil » d'un député du Pas-de-Calais si ce n'est que les arguments aussi intolérables que sans queue ni tête de sa question écrite, ont été soufflés par des « patriotes » genre Fanirisoa Ernaivo, la Lilith malagasy, magistrate révoquée pour ses propos infâmes à l'encontre des forces armées de Madagascar le 30 octobre 2018 à Mahamasina ([ICI](#) et faites-vous traduire, Monsieur le porte...Fait -cela s'écrit portefaix, je le sais). Pour ce qui est du financement de ce genre d'ingérence stupide -ne jouez pas à la vierge effarouchée !-, nul besoin de preuves : tournez-vous vers deux anciens présidents de Madagascar très précis. Et je ne fais pas le résumé d'un film de fiction. Non.



Le Député Philippe Fait va-t-il m'attaquer en justice ? Quel honneur pour moi ! Je plaide coupable mais son action, si elle a lieu, prouvera que la vérité blesse. De toute façon, à 69 ans, un journaliste d'investigation peut s'attendre à tout et n'a plus peur de rien. Quoi qu'il en soit, il n'est pas le premier, et ne sera certainement pas le dernier élu (ou non) de France et de Navarre, à être « sollicité » par des « patriotes » planqués dans l'Hexagone, qui devraient ne pas perdre de vue qu'avec l'équivalent d'un euro -ne valant plus rien en France, ni litre d'essence, ni pain...- le Malagasy à Madagascar, lui, peu vivre, au quotidien, avec 5.000 ariary.



"La Françafrique est morte depuis longtemps et la France ne décide pas à la place des Africains"

Bien évidemment, la réponse de la ministre Catherine Colonna se fait attendre et elle n'aura plus sa raison d'être, étant donné que « Mami Ravatomanga » n'est pas candidat à l'élection présidentielle de cette année 2023 et que le « problème » de la vanille était plus politique que commercial. Quant au « *contexte électoral instable* », qu'en sait Monsieur Philippe FAIT exactement ? Pour ce qui est des « leviers mis en place pour accompagner de manière durable et sereine les acteurs économique et industriels du secteur de la vanille, qu'est-ce qui l'empêche d'aller demander directement aux responsables du Groupement des Entreprises de Madagascar (

[ICI](#)

) et du Syndicat des Industries de Madagascar (

[ICI](#)

) ? Car n'est-il pas enseignant de profession (

« *Mpampianatra* »

) comme le Président Philibert Tsiranana? Si c'est pas malheureux. Non ?

Enfin, la ministre Catherine Colonna, n'avait-elle pas déclaré, tout récemment : "*La Françafrique est morte depuis longtemps*"

? Ayant affirmé aussi que

"

la France ne décidait pas à la place des Africains

"

.

Alors Mister Philippe Fait accompli?

Jeannot RAMAMBAZAFY – 22 septembre 2023